

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1982)**

Heft 623

PDF erstellt am: **19.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Banques de données: le droit à la traîne

Les banques de données électroniques prolifèrent. Ces fichiers, établis aussi bien par les pouvoirs publics que par les entreprises du secteur privé, facilitent la gestion de l'information; mais ils constituent aussi une menace considérable pour notre liberté: violations possibles de notre sphère privée, perte de contrôle de la multiplicité des informations personnelles que nous livrons à l'extérieur, et finalement détermination de notre profil individuel sur la base de données incomplètes, périmées ou même fausses.

Le droit ne réagit que lentement à ce problème. Au plan fédéral il n'y a encore que des projets qui deviendront réalité dans plusieurs années seulement. Dans les cantons et les communes, c'est le désert, à quelques exceptions près, où d'ailleurs la protection de l'individu est plus symbolique que réelle.

En choisissant ce thème de la protection de la personnalité face aux banques de données, les organisateurs du 3^e cycle de droit des universités romandes n'ont pas craint de se frotter à l'actualité la plus brûlante¹. Les résultats de leur réflexion viennent de paraître dans un ouvrage collectif. A la lecture de ces textes, on acquiert la conviction que l'informatique a déjà bien entamé les droits fondamentaux que nous garantit la Constitution et la sphère privée que protège le Code civil. Pourtant les modèles étrangers de réglementation — France, Suède notamment — montrent qu'il n'est pas impossible d'agir rapidement dans ce domaine. «1983» d'Orwell n'est pas loin.

J.-D. D.

PS. Le 3^e cycle romand persiste à coller à l'actualité puisqu'en 1981 il a traité du droit de l'énergie et qu'en 1982 il abordera le droit des médias.

¹ «Informatique et protection de la personnalité», Editions universitaires, Fribourg, 1981, 283 pages.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Là où s'arrêtent les télescopes

Avez-vous lu *Patience dans l'azur*, de Hubert Reeves?

Le titre est tiré de *Palmes*, de Paul Valéry:

Patience, patience dans l'azur!

Chaque atome de silence

Est la chance d'un fruit mûr!

Viendra l'heureuse surprise...

Et le livre est consacré à «l'évolution cosmique» ou si vous préférez aux structures et à l'histoire de l'Univers.

C'est merveilleux!

On connaît la méditation de Pascal:

«Que l'homme contemple donc la nature entière

dans sa haute et pleine majesté; qu'il éloigne sa vue des objets bas qui l'environnent. Qu'il regarde cette éclatante lumière, mise comme une lampe éternelle pour éclairer l'univers; que la terre lui paraisse comme un point au prix du vaste tour que cet astre décrit, et qu'il s'étonne de ce que ce vaste tour lui-même n'est qu'une pointe très délicate à l'égard de celui que les astres qui roulent dans le firmament embrassent. Mais si notre vue s'arrête là, que l'imagination passe outre; elle se lassera plutôt de concevoir, que la nature de fournir. Tout ce monde visible n'est qu'un trait imperceptible dans l'ample sein de la nature.»

Où en sommes-nous aujourd'hui?

Il faut l'avouer: Dieu est d'une «créativité» décourageante! Mieux encore que Sartre, Il semble avoir réalisé «le plein emploi de lui-même»!

Aujourd'hui, si tous comptes faits, nous ne voyons pas les choses autrement que ne les voyait Pascal (pressant, grâce à son «effrayant génie», comme dit Chateaubriand, ce que nous commençons d'entrevoir grâce à nos télescopes), c'est-à-dire *lassant* l'imagination, en revanche nous les voyons à la fois beaucoup moins immuables, et douées d'une longévité beaucoup plus considérable! Car devinant l'infini, Pascal n'en pensait pas moins que le monde avait été créé par Dieu en 4004 avant Jésus-Christ! Or nous croyons comprendre que notre système solaire compte 4 à 5 milliards d'années... Et qu'il n'est pas très vieux!

Je regarde une photo: ce qui pourrait être une fondue pas trop liée! «A gauche et à droite de la galaxie se trouvent deux autres petites galaxies dites «satellites d'Andromède» (*petites*: entendez qu'elles ne comptent guère que quelques dizaines de milliers de soleils). On suppose que, nées en même temps qu'Andromède, elles ont traversé leur vie à un rythme très rapide et déjà atteint une sénilité précoce...»

Voilà qui est navrant!

Interrogeant Galilée par le truchement des Tables tournantes, Victor Hugo s'était entendu répondre: «Moi Galilée, je déclare ignorer le contenu de l'infini; j'ignore où cela commence et où cela finit; j'ignore ce qu'il y a devant, derrière, au milieu, à droite, à gauche, à l'est, à l'ouest, au sud, au nord...» (17 décembre 1854)

Mais le 8 mars 1855, Jésus-Christ lui donnait le mot de l'énigme: «Le firmament est borné au nord par la bonté, au sud par la charité, à l'est par l'amour, à l'ouest par la pitié...»

J. C.

MANIF

Les militants et l'intendance

Six mille, dix mille, vingt mille manifestants samedi dernier à Genève pour la grande manifesta-